



Monsieur Alain GAUTRON , Directeur
Agence Régionale de Santé
6 place des colombes 35000
35000 RENNES

Objet : Situation statutaire des orthophonistes de la Fonction Publique Hospitalière

DEMANDE DE RDV

Monsieur le Directeur,

Nous souhaitons par ce courrier vous exprimer notre vive inquiétude concernant la situation des orthophonistes hospitaliers. Nous sommes en effet extrêmement préoccupés par les conséquences du projet de décret reclassant les orthophonistes statutairement à bac+3. Le niveau de formation est depuis 1987 à bac + 4 ans et il vient d'être reconnu au Grade Master en 5 ans en 2013.

Actuellement, l'exercice de notre profession se fait majoritairement en cabinet libéral. Les orthophonistes hospitaliers représentent environ 950 Equivalent Temps Plein (ETP) sur l'ensemble du territoire. Ils débutent leur carrière avec un salaire égal à 1,06 SMIC et ont des perspectives d'évolution très faibles au regard de leur niveau de qualification.

Les orthophonistes qui entrent dans la fonction publique hospitalière n'y restent pas du fait de la faible attractivité de ces postes. Cette situation entraîne la vacance de nombreux postes ou leur morcellement en temps partiels de courte durée hebdomadaire, avec des conséquences non négligeables sur la qualité du suivi des patients, l'accès et la coordination des soins, la stabilité des équipes et la formation des étudiants orthophonistes.

Ce projet de décret accélérera la disparition de l'exercice hospitalier de cette profession indispensable à la prise en charge des patients (en néonatalogie, pédiatrie, neurologie, neurochirurgie, ORL, psychiatrie, gériatrie...).

Les risques sont nombreux : aggravation des disparités dans l'accès aux soins, mise à mal du travail pluridisciplinaire, moteur de performance incontournable des équipes hospitalières, délais dans les interventions orthophoniques en situation d'urgence (par exemple lors de bilans préopératoires en neurochirurgie ou en ORL, de reprise de la déglutition après une chirurgie, de démutisation de patients aphasiques) qui entraînent des surcoûts et une dégradation de la qualité de vie des patients, et pour les bilans d'investigation dans des centres experts (Centre de Ressources Autisme, Centres de Référence des troubles du Langage et des Apprentissages, Centre Mémoire de Ressources et de Recherche...).

De plus, si les postes d'orthophonistes continuent à n'être occupés qu'à temps partiel voire à ne plus être pourvus, l'encadrement d'étudiants pour leurs stages ou leur mémoire de fin d'étude, et la participation à des projets de recherche, sont fortement compromis.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons accéder à un statut et une rémunération en corrélation avec notre niveau de qualification et de compétences nous permettant de continuer à remplir pleinement l'ensemble de nos missions.

Dans le cadre du mouvement national de toutes les composantes de la profession (CFTC, CGT, FNO, FO, FOF, SUD, UNADREO, UNSA), nous sollicitons un rendez-vous de façon urgente, afin de vous expliciter nos attentes.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Fait à Belz, le 17 juillet 2014

Contacts par ordre alphabétique et adresses postales de réception de réponses en bleu

CFTC	Yves BOUDAN	cftc@ch-vitre.fr	06 09 50 98 63	cftcsante35@orange.fr
CGT	Dominique BESSON	crbs2-cgt@orange.fr	cgt.bretagne@wanadoo.fr	06 75 35 73.26
FO	Marc PAILLARDON (délégué fédéral santé région Bretagne)	paillardon.marc@fosps.com	06 60 39 47 81	
FNO /SIOB	Monique GARREC	fnosiob@gmail.com	06 81 62 71 82	15 rue de kervrazic 56550 BELZ
FOF/SORB	Marie-Paule LE NINAN	sorbretagne@wanadoo.fr	02 96 61 25 87	32 rue luzel 22000 ST BRIEUC
SUD	Michel FOURMONT Secrétaire Sud Santé Sociaux	sudsantesociaux35@gmail.com	06 03 88 53 26	
UNADREO	Hélène LE ROUX	heleneleroux22@gmail.com	06 64 21 92 50	
UNSA	Gérard FERRE	ur-bretagne@unsa.org	06.10.46.37.91	



Syndicat
Interdépartemental
Orthophonistes
Bretagne

